

*Direction générale*



**RAPPORT D'ACTIVITES  
COMITÉ GENEVOIS POUR L'UTILISATION DU  
FONDS ECO-ÉLECTRICITÉ  
(COGEFÉ)**

**2008**

Juin 2009

HGD/DSR/nfe

**SOMMAIRE**

---

CONSTITUTION ET MISSION.....	3
COMPOSITION ET ORGANISATION.....	3
ETAT DES MESURES À FIN 2008.....	3
ALIMENTATION DU FONDS EN 2008.....	4
DÉPENSES DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008.....	5
BILAN AU 31.12.2008.....	6
PROGRAMME DES MESURES POUR L'ANNÉE 2009.....	6

**CONSTITUTION ET MISSION**

Le COGEFé, Comité genevois pour l'utilisation du Fonds Eco-électricité, s'est constitué dans le cadre du développement et de la commercialisation du produit SIG Vitale Vert en 2002. Il a pour mission de définir et planifier des mesures d'améliorations écologiques dans et autour de la rade et du bassin versant du Rhône genevois ainsi que de coordonner et surveiller leurs exécutions.

La réalisation de ces mesures est assurée par le Fonds Eco-électricité, financé par l'énergie SIG Vitale Vert.

**COMPOSITION ET ORGANISATION**

La présidence du COGEFé est placée sous la responsabilité de la Direction générale de SIG. La Cellule Environnement-Rhône de SIG est chargée de la coordination et du pilotage des mesures adoptées.

Le COGEFé est composé de représentants d'associations environnementales, du Département du Territoire et de SIG. Ses membres sont :

Bureau opérationnel M. H. Guinand, président du COGEFé - Direction générale SIG  
M. D. Sidler, secrétaire du COGEFé - Cellule Environnement-Rhône SIG  
Mme N. Faidide, assistante administrative – Qualité des Processus - SIG

Membres avec voix décisionnelles

Associations M. A. Breda, Pro Natura Genève  
M. J.-L. Honegger, Commission de la Pêche du canton de Genève  
M. F. Lombard, WWF-Genève

SIG M. E. Peytreman, Conseil d'administration SIG  
M. A. Wahl, Pôle Environnement SIG  
M. A. Künzi, Société des Forces motrices de Chancy-Pougny

Etat de Genève Mme A.-M. Huismans, Direction générale de l'eau  
M. G. Dändliker, Direction générale de la nature et du paysage  
M. F. Pasquini, Direction générale de l'eau

**ETAT DES MESURES À FIN 2008**

Statut mesure	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total général	
Abandonné	1		1		1	1	4	9%
En cours			1	5	5	6	17	39%
Terminé	3	5	4	7	3	1	23	52%
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>44</b>	

Au 31 décembre 2008, les mesures suivantes sont en cours :

N°	Libellé de la mesure	Solde disponible pour mesure
M02-2005	Végétalisation bâtiment eaux usées	54'974
M03-2006	Passage amphibiens Loëx - Etude + réalisation	42'655
M06-2006	Robin-Toppe - Subvention	15'000
M07-2006	Bois de la Grille - Participation réalisation	35'000
M10-2006	Projets trous	7'563
M11-2006	STEP Aire chemin piétonnier	20'000
M02-2007	Zone de renaturation à La Plaine, Dardagny	200'000
M04-2007	Suppression d'un bras de terre à l'Etournel	40'000
M05-2007	La couleuvre vert et jaune : talus CFF	26'800
M06-2007	Problématique Tortue de Floride	5'000
M07-2007	Point d'observation ornithologique à Verbois	20'234
M01-2008	Aménagements truite et salamandres	4'000
M02-2008	Revitalisation biotope pour amphibiens	7'500
M03-2008	Passe à castors Verbois - Réalisation	31'233
M05-2008	La roselière, berceau de la biodiversité	36'000
M07-2008	Renaturation gravière la Feuillée - Soral/St-Julien	10'000
M08-2008	Achat de parcelles à Mategnin	40'000
<b>Total engagé au 31.12.2008 CHF</b>		<b>595'959</b>

### ALIMENTATION DU FONDS EN 2008

Le Fonds éco-électricité est alimenté de la manière suivante :

- 0,1 ct par kWh produit par la (les) centrale(s) hydroélectrique(s) certifiée(s) *naturemade star* située(s) dans le bassin hydraulique du Rhône ou de l'Arve genevois ;
- 0,9 ct par kWh qui provient de la (des) centrale(s) hydroélectrique(s) mentionnée(s) ci-dessus et qui approvisionne le produit SIG Vitale Vert.

Par conséquent, le Fonds est alimenté par les centrales sises à Genève et labellisées *naturemade star*.

En 2008, les usines hydroélectriques Estier sur la Versoix, la STEP d'Aïre et Vessy sur l'Arve ont obtenu la certification *Naturemade star* en cours d'année 2008 ce qui a généré les apports suivants au fonds :

Barrage du Seujet	20'930'200 kWh	CHF 209'302
Usine ESTIER (partiel)	770'600 kWh	CHF 7'706
STEP Aïre (partiel)	176'600 kWh	CHF 1'766
Usine de Vessy (dès 2009)	0	0
	<b>TOTAL</b>	<b>CHF 218'774</b>

Le « solde » médian non utilisé sur l'année 2008 a produit CHF 6232 d'intérêts.

#### DÉPENSES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008

M2-2005	Végétalisation bâtiment eaux usées	5'026
M1-2006	Bulletin "La Libellule" - Subvention	10'720
M4-2006	Prés de Villette - Etude	31'739
M8-2006	Bief-de-Tabary - Améliorations	3'937
M10-2006	Projets trous	22'797
M12-2006	Chemin randonnée long du Rhône	5'638
M1-2007	Gestion du public aux Prés de Villette	15'698
M5-2007	La couleuvre verte et jaune : talus CFF	13'200
M7-2007	Point d'observation ornithologique à Verbois	1'167
M9-2007	Aménagements à la Pointe-à-la-Bise	20'000
M1-2008	Aménagements truites et salamandres	25'000
M3-2008	Passe à castors Verbois - Réalisation	28'767
M4-2008	Biodiversité Verbois	6'376

**Total CHF**

**190'065**

**BILAN AU 31.12.2008****Bilan 2008**

<b>Actif</b>		<b>Passif</b>	
Solde à nouveau	<b>488'944</b>	<b>190'065</b> Dépenses	
Apports provenant des ventes de l'année 2008	<b>218'774</b>	dont programme 2005 :	5'026
<i>dont :</i>		programme 2006 :	74'831
<i>Seujet :</i>	209'302	programme 2007 :	50'065
<i>STEP Aire :</i>	1'766	programme 2008 :	60'143
<i>Vessy :</i>	0		
<i>Estier :</i>	7'706		
Participations reçues	<b>0</b>		
Intérêts bancaires pour 2008	<b>6'232</b>		
Apports totaux	<b>225'006</b>	<b>523'885</b> Solde reporté au 1er janvier 2009	
	713'950		713'950

Remarque : Le montant des sommes engagées (mesures votées au 31.12.2008, tableau au point 1.3) dépasse le solde disponible en fin d'année d'un montant de CHF 73'663. Le comité a décidé de restreindre d'autant ses engagements sur 2009 et de donner la priorité à la clôture des réalisations en cours.

**PROGRAMME DES MESURES POUR L'ANNÉE 2009**

Le programme d'investissement adopté par le COGEFé lors sa séance du 6 décembre 2008, comprend les six mesures suivantes :

- Barrage Estier – Rampe d'accès
- Aménagements pour batraciens
- Radeau à sternes – Pointe-à-la-Bise
- Aménagement et suivi de 3 mini-frayères à truites à Verbois
- Station de Poa Palustris
- Zone de réhabilitation – La Plaine

Hervé Guinand  
Président du COGEFé

Damien Sidler  
Secrétaire du COGEFé

Annexe : Etat des mesures à fin 2008



**ANNEXE AU  
RAPPORT D'ACTIVITES 2008**

## SOMMAIRE

<b>1.1</b>	<b>STATUTS</b> .....	<b>3</b>
<b>1.2</b>	<b>CRITERES DE SELECTION DES MESURES</b> .....	<b>3</b>
<b>1.3</b>	<b>NOUVELLES CERTIFICATIONS NATUREMADE STAR</b> .....	<b>4</b>
<b>1.4</b>	<b>THESAUISATION DU FONDS</b> .....	<b>4</b>
<b>1.5</b>	<b>AVANCEMENT DES MESURES</b> .....	<b>5</b>
<b>1.6</b>	<b>DÉTAIL DES DÉPENSES PAR PROJET EN 2008</b> .....	<b>16</b>



## 1.1 STATUTS

Les statuts du COGEFé qui fixent ses objectifs, établissent sa structure et règlent son fonctionnement, ont été approuvés par le Conseil d'Administration de SIG dans sa séance du 26 septembre 2002. Ils ont été modifiés en 2005 suite à l'introduction de la Nouvelle Offre Electricité.

Durant l'exercice 2008, le COGEFé s'est réuni en séance plénière à 5 reprises, soit les 4 février, 12 juin, 8 septembre, 3 novembre et 8 décembre 2008.

Le présent rapport présente brièvement les actions du Comité qui, au cours de sa 6<sup>ème</sup> année d'activité, ont consisté en :

- La mise en œuvre et le suivi des mesures précédemment adoptées.
- La définition d'un programme d'actions pour 2009 et le lancement de celui-ci.

## 1.2 CRITERES DE SELECTION DES MESURES

Les mesures sélectionnées par le COGEFé doivent répondre aux critères de priorité suivants :

*La Simplicité* : Les mesures proposées doivent rester relativement faciles à réaliser et ne pas nécessiter d'études approfondies.

*Le Pragmatisme* : Le lieu, le concept et la méthode de réalisation doivent être clairement définis avant que la mesure soit soumise au COGEFé.

*La Visibilité* : Le COGEFé favorisera la collaboration avec des associations genevoises et accompagnera les actions par de la communication.

*La Rapidité de mise en œuvre* : Le COGEFé favorise les projets qui peuvent être mis en œuvre rapidement.

*La Valorisation Écologique* : Les investissements doivent être réalisés en priorité pour les mesures présentant le meilleur gain écologique.

*Le Principe du Développement Durable* : Les investissements doivent souscrire pleinement aux principes du développement durable.

*Le Principe de Subsidiarité* : Les investissements du COGEFé ne doivent pas servir à réaliser des mesures répondant déjà à des obligations relevant des Services de l'Etat et/ou de SIG. Par contre, ils peuvent, le cas échéant, venir en appoint de telles mesures afin de les stimuler ou d'en renforcer le caractère écologique.

Ainsi, les projets adoptés jusqu'à présent peuvent être répartis selon 4 catégories (liste non exhaustive) :

- Renaturation (dont acquisition de terrains)
- Gestion des espèces
- Intégration des activités humaines aux abords des cours d'eau
- Sensibilisation

### 1.3 NOUVELLES CERTIFICATIONS NATUREMADE STAR

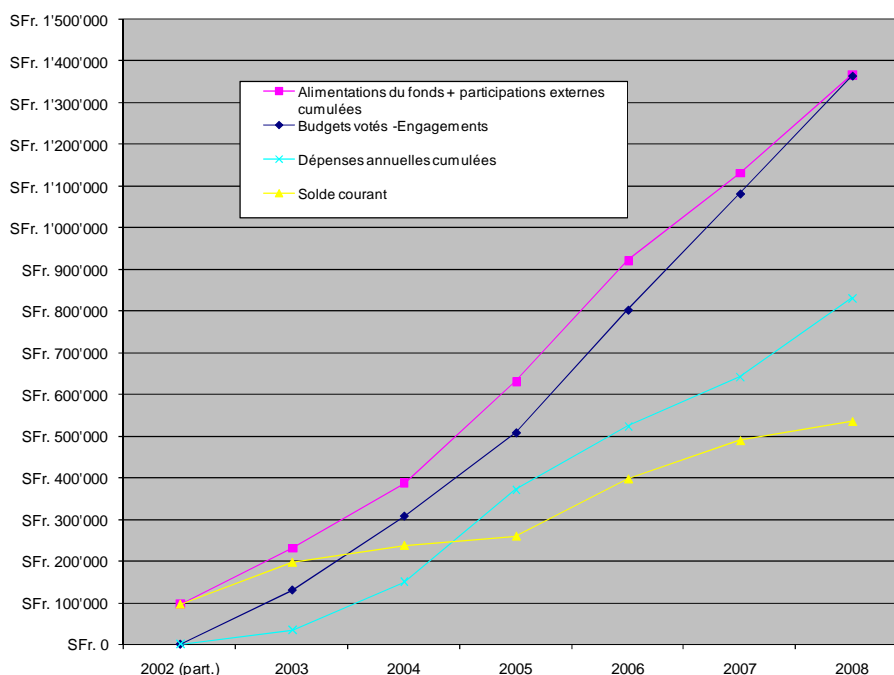
En 2008, plusieurs ouvrages ont été certifiés, le barrage Estier, la micro-centrale de la Step d'Aïre et l'usine de Vessy. D'autres ouvrages devraient être certifiés dans les prochaines années : usine Baumgartner sur la Versoix, les micro-centrales équipant les passes à poissons de Verbois et de Chancy-Pougny, l'usine principale de Chancy-Pougny.

Avec la certification de ces ouvrages, le fonds va être augmenté considérablement et il y aura lieu de revoir les objectifs et la structure opérationnelle du COGEFé.

Lors de l'audit du 13 novembre 2008, les auditeurs ont demandé que le COGEFé démontre chaque année que, sur le plan de la planification ou de la réalisation des travaux, les moyens financiers générés par la production d'électricité du barrage Estier sont effectivement utilisés dans le bassin versant de la Versoix et servent principalement à améliorer l'hydro-système aquatique influencé par l'aménagement. Idem dès 2009 pour le bassin de l'Arve avec Vessy.

### 1.4 THESAURISATION DU FONDS

Le COGEFé a décidé d'instaurer une durée de 3 ans pour l'utilisation des crédits alloués. Au-delà, les sommes non dépensées seront à nouveau disponibles pour de nouvelles mesures. En cas de retard pris dans un projet, le COGEFé se prononcera obligatoirement sur une réallocation de crédit au programme annuel suivant. La somme maximale pouvant ainsi être thésaurisée ne peut pas dépasser les apports de 3 exercices, soit 600'000.-. La Cellule Environnement-Rhône est chargée de veiller au bon avancement des mesures.



## 1.5 AVANCEMENT DES MESURES

### Mesure N2-2005 - Végétalisation de la toiture du bâtiment de la station de relevage des eaux usées

Objectif : Cette mesure, votée au programme 2005, a pour objectif de végétaliser la toiture du bâtiment de la station de relevage des eaux usées située au bord du Rhône, afin d'intégrer cette infrastructure industrielle dans l'environnement. Suite à l'étude réalisée, le COGEFé a décidé d'octroyer CHF 10'000.— supplémentaires pour la réalisation de cette mesure.

Statut de la mesure à fin 2008 Mesure en cours. Cette mesure a pris du retard en raison d'une procédure de classement du bâtiment. Un appel d'offres est en cours.

Délai de réalisation Selon la nouvelle règle adoptée, ce crédit aurait dû être utilisé avant le 31.12.2007. Une prolongation est octroyée à titre transitoire au 31.12.2009. Les travaux sont planifiés en été 2009.

Illustration



### Mesure N1-2006 - Bulletin la Libellule

Objectif : Cette mesure menée par l'association la Libellule permet la réalisation de 6 numéros d'un bulletin d'information tout public sur trois années. L'édition bisannuelle de ce document a pour objectif d'informer les lecteurs sur la biologie et la répartition d'espèces à Genève, de mentionner les changements opérés par les responsables cantonaux dans une réserve ou de renseigner sur les richesses d'un site.

Statut de la mesure à fin 2008 Un dernier versement a été effectué consécutivement à la parution du bulletin N6 en décembre 2008.

Délai de réalisation Cette mesure est **terminée**.

Illustration



**Mesure N3-2006 – Passage amphibiens Loëx**

Objectif :	<p>Le site de reproduction du Bois des Mouilles correspond à une réserve naturelle forestière, et est situé à proximité du complexe alluvial du Rhône, dans son bassin versant.</p> <p>L'objectif du projet est de maintenir et favoriser le peuplement des amphibiens du Bois des Mouilles qui est un habitat aquatique qui permet la migration jusqu'à l'habitat terrestre, soit la forêt riveraine du Rhône.</p> <p>Il s'agit d'implanter des passages sur la route de Loëx afin de faciliter la migration des amphibiens.</p>
Statut de la mesure à fin 2008	Une première tranche du crédit a été utilisée pour mener des études (localisation des passages privilégiés, comptages).
Délai de réalisation	31.12.2008 prolongé au 31.12.2009

**Mesure N4-2006 – Prés de Villette**

Objectif :	<p>Afin de maintenir la biodiversité de la réserve naturelle des Prés de Villette, Pro Natura Genève a sollicité l'aide du COGEFé pour la réalisation d'aménagements ponctuels supplémentaires au sein de ce bas marais d'importance nationale. Il s'agit de réaliser les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Création de nouveaux étangs, favorisant les batraciens, les odonates et certaines espèces floristiques.</li><li>• Restauration et aménagement d'une digue afin de développer les milieux marécageux.</li></ul>
Statut de la mesure à fin 2008	Les travaux, débutés en hiver 2006, n'ont pas pu être terminés à cause des conditions météorologiques, ils se sont terminés au mois de mars 2008.
Délai de réalisation	Mesure terminée.

Illustration



**Mesure N6-2006 – Robin-Topé – Jardin Robinson**

Objectif :	Le projet consiste à réaménager une parcelle de terrain du Jardin Robinson du Lignon anciennement utilisée comme potager pour y établir un biotope humide, dans l'intention de créer un sanctuaire naturel de la faune et la flore locales; de développer un support éducatif naturel pour leurs activités ainsi que de sensibiliser la population du quartier à la biodiversité de la faune et la flore régionales, en s'harmonisant dans le contexte privilégié, à proximité du Rhône.
Statut de la mesure à fin 2008	Après quelques péripéties dans la procédure d'autorisation, le projet redémarre avec un complément de crédit.
Délai de réalisation	31.12.2008 avec une prolongation au 31.12.2009 Les travaux sont planifiés en juin 2009.

**Mesure N7-2006 – Bois de la Grille**

Objectif :	Selon l'étude d'avant-projet, les principaux objectifs d'aménagement synthétisant l'ensemble des contraintes techniques, naturelles et paysagères et tirant partie du potentiel du site sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• ouverture de la berge sur le paysage rhodanien, en limitant les obstacles visuels,</li><li>• respect et mise en valeur du contexte paysager,</li><li>• limitation de l'accès motorisé et du stationnement,</li><li>• amélioration de la qualité et de l'animation de l'espace d'amarrage et de la guinguette,</li><li>• garantie de l'accès et de l'exploitation de SIG et de la sécurité.</li></ul> Il s'agit d'une participation financière aux aménagements de la Commune de Vernier qui augmentent la valeur écologique du site.
Statut de la mesure à fin 2008	En attente de décisions de la Commune quant à la réalisation du projet.
Délai de réalisation	31.12.2008 prolongé au 31.12.2009

### Mesure N8-2006 – Amélioration du bief Tabary

**Objectif :** Le bief Tabary, situé en amont des Cheneviers, a été renaturé en 2003 dans le cadre des mesures de compensation de SIG en rapport avec la nouvelle concession du barrage de Verbois. Une convention pour la gestion du bief (production de truitelles) a été signée entre l'Etat de Genève et la société « Les pêcheurs de l'ombre » en 2003. La configuration du bief (pente faible, lit dépourvu d'enrochements, algues et dépôts de sédiments) en fait un milieu peu idéal pour les alevins et ne leur permet pas une bonne croissance. La présente mesure propose donc de recouvrir le lit de pierres, de diminuer la largeur de la section du bief en disposant des obstacles dans le lit (troncs et gros blocs de pierre) et d'équiper les rives de roches et cailloux pour maximiser le nombre de caches.

**Statut de la mesure à fin 2008** Des compléments de travaux ont eu lieu au début de l'année 2008.

**Délai de réalisation** Cette mesure est **terminée**.

**Illustration**



### Mesure N10-2006 – Projets trous

**Objectif :** Cette mesure a pour objectif de diversifier le milieu forestier en créant des trouées dans le Bois de Merdisel (Commune de Satigny). Les mesures proposées par Mme Greenman, MM. Egger et Lauper (étudiants à l'HES de Lullier) consistent en la création de trois clairières, de tas de bois en lisière de forêt, de trous dans des arbres volontairement asséchés et de nichoirs à chauves-souris. Après discussion avec les services spécialisés de l'Etat, le projet sera partiellement réalisé et est en cours de redéfinition.

**Statut de la mesure à fin 2008** Les travaux ont été réalisés au début 2008. Une visite du COGEFé a été organisée en juin 2008. Le bureau Viridis, chargé de l'encadrement des trois étudiants, effectuera en 2009 un suivi de ce projet, cofinancé par la DGNP. Mesure en cours.

**Délai de réalisation** Échéance selon nouvelle règle : 31.12.2008. Une prolongation est accordée pour le suivi au 31.12.2009.

**Mesure N11-2006 – STEP Aïre – Chemin piétonnier**

Objectif :	Réfection du chemin piétonnier contournant la STEP d'Aïre avec aménagement paysager.
Statut de la mesure à fin 2008	Il faut clarifier le statut foncier des parcelles concernées. Envisager un partenariat avec la SGIPA en charge de l'entretien de ce chemin
Délai de réalisation	31.12.2008 prolongé au 31.12.2009

**Mesure N12-2006 – Chemin de randonnée le long du Rhône**

Objectif :	Cette étude visant à relier la Ville à Vernier sous le Pont-Butin par les abords du Rhône a été confiée au bureau ZS.
Statut de la mesure à fin 2008	Un rapport présentant un devis d'avant-projet est disponible. Les coûts ayant été jugés trop importants pour le COGEFé, il ne donnera pas suite à cette mesure. L'étude sera transmise aux parties intéressées (Commune de Vernier, Canton, Ville de Genève).
Délai de réalisation	Cette mesure est <b>terminée</b> .

**Mesure N1-2007 – Gestion du public aux Prés de Villette**

Objectif :	<p>Le soutien financier demandé par Pro Natura Genève doit permettre la réalisation d'aménagements d'accueil au public, au sein de la réserve naturelle des Prés de Villette :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'aménagements d'accueil au public</li><li>• Création d'une structure permettant l'observation des richesses du site</li><li>• Mise en place d'un système de minimisation de l'impact du public sur le reste de la réserve naturelle</li></ul> <p>Les actions à réaliser sont inscrites dans le Plan de gestion du site et sont donc justifiées par les études préalables réalisées au sein de ce bas marais d'importance nationale.</p> <p>Les derniers travaux ont été réalisés en janvier 2008 afin de minimiser les impacts sur le milieu. Un premier versement proportionnel aux frais engagés en 2007 a été effectué.</p>
Statut de la mesure à fin 2008	Cette mesure est <b>terminée</b> .

**Mesure N2-2007 – Zone de renaturation à la Plaine**

Objectif :	L'objectif est de réunir un montant de 500'000.- à titre de participation du COGEFé au projet de renaturation des bords du Rhône à la Plaine.
Statut de la mesure à fin 2008	Le plan directeur de la zone comprenant habitations, zones de loisirs et aménagements nature a été approuvé. Les études de détails devraient commencer en 2009. Ce projet est placé sous la responsabilité du service de renaturation.
Délai de réalisation	En dérogation, le délai est fixé au 31.12.2012.

**Mesure N4-2007 – Suppression d'un bras de terre à l'Etournel**

Objectif :	L'abaissement des niveaux du Rhône au droit de l'Etournel (nouvelle consigne d'exploitation de Génissiat + incision du lit) engendre une situation insatisfaisante car les berges des étangs sont trop abruptes. Le projet consiste à décaisser
Statut de la mesure à fin 2008	La somme de CHF 20'000.— initialement budgétée pour la neutralisation d'une brèche entre le Rhône et un plan d'eau a été ajoutée à cette mesure. Une subvention a été signée en 2008 avec le Parc Naturel du Haut-Jura.
Délai de réalisation	Echéance au 31.12.2009. Cette mesure est planifiée pour l'été 2009.

**Mesure N5-2007 - La couleuvre verte et jaune : de l'Allondon au Nant d'Avril grâce à l'aménagement de talus CFF**

Objectif :	Cette mesure proposée par M. Mazza, étudiant à l'Ecole d'Ingénieurs de Lullier, permettra la mise en place de diverses structures le long du talus CFF, depuis l'embouchure de l'Allondon, jusqu'au Nant des Fontaines, sur un tronçon d'environ 3'200 m.
Statut de la mesure à fin 2008	Un groupe de travail composé de M. Bärtschi du KARCH, de M. Mettraux des CFF et M. Dändliker du DNP étudie la faisabilité et la réalisation. Mesure en cours.
Délai de réalisation	Échéance au 31.12.2009

**Mesure N6-2007 – Problématique de la tortue de Floride**

Objectif :	Cette mesure a pour objectif de sensibiliser le public sur la problématique de la tortue de Floride et sur les conséquences du lâché dans la nature de cette espèce. Il s'agit de réaliser une plaquette informative sur les deux espèces communes (Cistude et tortue de Floride) et la réalisation de 3 panneaux informatifs installés dans la réserve naturelle du Moulin de Vert.
Statut de la mesure à fin 2008	Ce travail de sensibilisation s'inscrit dans le projet « Emys » de l'association de Protection et Récupération des tortues (PRT) de Chavornay. En cours.
Délai de réalisation	Echéance au 31.12.2009



**Mesure N7-2007 – Point d'observation ornithologique à Verbois**

Objectif : Ce projet proposé par MM. Aeschlimann et Menard de l'EIL permet de valoriser le Rhône par l'implantation d'un poste d'observation en rive droite.

Statut de la mesure à fin 2008 Des études sont en cours pour définir l'endroit le plus favorable (lac de Verbois, île de Peney ou île de Planfonds).

Délai de réalisation Échéance au 31.12.2009

Illustration

**Mesure N9-2007 – Aménagements à la réserve de la Pointe-à-la-Bise**

Objectif : Pro Natura Genève a sollicité le COGEFé pour un projet de revitalisation de la dernière roselière lacustre du Canton situé dans la réserve naturelle de la Pointe-à-la-Bise. Il s'agit d'un site de nidification et de repos pour les oiseaux. Les étangs et les milieux en eaux s'assèchent naturellement d'où la nécessité de les maintenir en eaux par des travaux ponctuels. Le maintien des connexions entre ces milieux est également important. Ces mesures font partie du plan de gestion de la Pointe-à-la-Bise et sont donc justifiées par les études préalables.

Statut de la mesure à fin 2008 Les travaux ont eu lieu en hiver 2007-2008.

Délai de réalisation Cette mesure est **terminée**.

Illustration




**Mesure N°1–2008 - Aménagements favorisant la migration des truites et la reproduction des salamandres au ruisseau - Les Eaux-Froides**

Objectif :	<p>L'aide sollicitée par La Fine Equipe a permis des aménagements favorisant la migration des truites et la reproduction des salamandres sur le ruisseau des Eaux-Froides en collaboration avec Jacques Thiébaud, correspondant régional du KARCH.</p> <p>Le projet a été réalisé en deux parties :</p> <p>La première est un réaménagement du chenal du bras de décharge, recréation du lit, pose de seuils en bois, de planches amovibles et aménagement des berges.</p> <p>La deuxième partie est la création de zones humides pour favoriser la ponte des salamandres. Le bras de décharge a une grande valeur pour la migration des truites.</p> <p>Une fois la remontée des truites terminée, les zones humides ont été alimentées en eau pour favoriser la reproduction et la vie des salamandres. Ainsi, du mois de novembre à fin janvier le chenal reste en eau pour la migration des truites, les salamandres hibernent. Puis de février à octobre, mise en eau des zones humides pour les salamandres, la migration des truites étant terminée.</p>
Statut de la mesure à fin 2008	Une partie des travaux a été engagée en 2008.
Délai de réalisation	Les travaux devraient se terminer courant 2009. Echéance au 31.12.2010.


**Mesure N2-2008 – Revitalisation Biotopes pour amphibiens (Pro Natura)**

Objectif :	<p>Une population importante de salamandres tachetées a été découverte à proximité du ruisseau des Communes (Onex). Ce ruisseau a un débit d'étiage très faible. L'aménagement de quatre seuils permettra de constituer des sites de mise bas pour les salamandres et d'assurer que ces milieux temporaires restent en eau pendant la période de développement des larves.</p>
Statut de la mesure à fin 2008	En cours.
Délai de réalisation	Echéance au 31.12.2010.

**Mesure N3-2008 - Réalisation de la passe à castors à Verbois**

Objectif :	Mise en place d'un cheminement protégé pour le transit du castor entre l'amont et l'aval du barrage de Verbois. Ouvertures dans les grillages et murets, mise en place de deux dos d'âne, sortie d'eau aménagée avec rampes, etc.. Facilitation au niveau du passage de la passe à poissons.
Statut de la mesure à fin 2008	Le gros des travaux a été réalisé en 2008, quelques finitions auront lieu dans le premier trimestre 2009.
Délai de réalisation	La mesure est en cours
Illustration	

**Mesure No 4-2008 - Biodiversité du site de l'usine de Verbois, parcelle SIG**

Objectif :	<p>Le projet consistait en la création de 3 tas de pierres de 5x2 m sur une hauteur de 1 à 1.5 m. Il s'est agit de créer une sorte de labyrinthe rempli de matériel meuble entre les pierres agencées de façon à créer des vides. Pour remplir ces vides, nous avons utilisé des copeaux de bois en décomposition. Les tas reposent sur une couche meuble composée de copeaux de bois, de limon et des gravillons.</p> <p>Afin de limiter les transports, nous avons utilisé du matériel à proximité. Les copeaux de bois en décomposition proviennent d'un tas sur place, le limon provient du creusement des trous et les pierres de la carrière Holcim de Peney. De plus du matériel tout-venant, type structures anguleuses en béton et briques ont été intégrées aux pierres afin de créer des zones d'angles. Nous aurions pu commander des blocs anguleux plus favorables à la construction des tas à reptiles mais ils auraient du être transportés sur de plus longues distances.</p>
Statut de la mesure à fin 2008	La mise en place des tas de pierres a été effectuée selon les recommandations de la fiche pratique N2 de Aspo – BirdLife Suisse. Afin de vérifier la fonctionnalité des aménagements, un suivi sera effectué par le Karch. Une première visite est prévue en avril ou mai 2009, et si une présence se confirme un suivi régulier pourrait être mené.
Délai de réalisation	La mesure est <b>terminée</b> .
Illustration	

**Mesure N5-2008 – La Roselière, berceau de la biodiversité**

Objectif : Pour beaucoup d'espèces du Léman, la roselière est le lieu où tout commence. Tant qu'elle sera protégée, elle agira comme une source inépuisable de biodiversité pour tous les maillons de la chaîne alimentaire, depuis la larve de libellule jusqu'au busard des roseaux.

L'action de Pro Natura Genève « La roselière, berceau de la biodiversité » vise à sensibiliser un large public sur l'importance écologique des rivages naturels du Lac et la nécessité de les protéger. Au travers d'une série d'animations pédagogiques qui font découvrir sous des angles inédits la face cachée des zones humides, Pro Natura Genève souhaite faire mieux connaître et donc mieux aimer ces biotopes. Cette action combine un ensemble d'éléments d'exposition et une série de cours et d'ateliers nature.

Statut de la mesure à fin 2008 En cours.

Délai de réalisation 31.12.2009.

**Mesure N° 6–2008 - Seujet – Transformation de la passe à poissons**

Objectif : Le système de passe à poissons est composé d'éléments sous forme de « brosse » composée de tiges flexibles. Chaque élément est constitué de plusieurs tiges assemblées et ancrées dans une plaque de base. Les différentes plaques sont disposées dans le fond en béton de la passe à poissons actuelle, avant d'être recouvertes de gravier.

Statut de la mesure à fin 2008 Abandonnée

Délai de réalisation -

**Mesure N° 7–2008 – Renaturation gravière la Feuillée – Soral St-Julien**

Objectif : Réaménagement de cette ancienne gravière. Le DGNP et les communes voisines sont maîtres d'ouvrage.  
Il s'agit d'une participation du COGEFé.

Statut de la mesure à fin 2008 Les travaux de réaménagement ont été réalisés. En attente du rapport de clôture.

Délai de réalisation 31.12.2010

Illustration



**Mesure N° 8–2008 – Achat de parcelles à Mategnin**

Objectif :	Acquisition de parcelles sur la commune de Vernier en vu de créer une extension de la réserve de Mategnin.
Statut de la mesure à fin 2008	Pro Natura Genève informe qu'elle ne pourra pas acheter les parcelles qu'elle souhaitait à la commune de Vernier en 2008. En effet, la commune a confirmé son intérêt dans cette vente, mais a demandé à ce que Pro Natura Genève obtienne des statuts de protection suffisants avant cette démarche. Cela signifie que Pro Natura Genève doit obtenir un arrêté préfectoral pour la zone française et une inscription à l'inventaire des bas-marais d'importance nationale pour la zone suisse. L'obtention de ces statuts prendra plus d'une année et elle espère effectuer l'achat entre 2009 et 2011.
Délai de réalisation	Echéance au 31.12.2010

## 1.6 DÉTAIL DES DÉPENSES PAR PROJET EN 2008

N°	Nom mesure	Réal 2003	Réal 2004	Réal 2005	Réal 2006	Réal 2007	Réal 2008	Réal 2009	Particip. externes	Total	Budget Voté	Différence vs budget & participation	Réalisable 20% en 2009	Statut mesure
M01-2003	Radeaux à Sternes	33'054	5'467	-	-	-	-	-	-	38'521	40'000	1'479	8'000.0	Terminé
M02-2003	Biotopes batraciens	-	25'912	-	-	-	-	-	-	25'912	30'000	4'088	6'000.0	Terminé
M03-2003	Plantes invasives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30'000	30'000	6'000.0	Abandonné
M04-2003	Nettoyage ds rives du Rhône	712	34'779	-	-	-	-	-	-	35'491	30'000	-5'491	6'000.0	Terminé
M01-2004	Désenrochement canal fuite et suite	-	13'825	162'893	-	-	-	-	100'718	176'718	76'000	-	15'200.0	Terminé
M02-2004	Passé à castors Seujet	-	4'200	397	45'187	-	-	-	10'000	49'784	30'000	-9'784	6'000.0	Terminé
M03-2004	Zone alluviale Asters	-	-	31'072	-	-	-	-	-	31'072	30'000	-1'072	6'000.0	Terminé
M04-2004	Végétalisation toiture chargement barges	-	32'000	-	-	-	-	-	-	32'000	32'000	-	6'400.0	Terminé
M05-2004	Concours COGEFé	-	-	12'500	-	-	-	-	-	12'500	10'000	-2'500	2'000.0	Terminé
M01-2005	Achats de terrain à Chancy	-	-	-	24'407	-	-	-	-	24'407	60'000	35'593	12'000.0	Terminé
M02-2005	Végétalisation bâtiment eaux usées	-	-	-	-	-	5'026	-	-	5'026	60'000	54'974	12'000.0	54'974 En cours
M03-2005	Embouchure Allondon - Etude	-	-	-	6'000	-	-	-	-	6'000	30'000	24'000	6'000.0	Abandonné
M04-2005	Camp nature WWF - Subvention	-	-	5'000	5'000	-	-	-	-	10'000	10'000	-	2'000.0	Terminé
M05-2005	Bois de la Grille - Etude	-	-	9'294	-	-	-	-	-	9'294	20'000	10'706	4'000.0	Terminé
M06-2005	Radeau à sternes à l'Etournel - Subvention	-	-	-	30'000	-	-	-	-	30'000	30'000	-	6'000.0	Terminé
M01-2006	Bulletin "La Libellule" - Subvention	-	-	-	12'360	10'000	10'720	-	-	33'080	33'080	-	6'616.0	Terminé
M02-2006	Ouvrage hydraulique Asters - Subvention	-	-	-	-	18'401	-	-	-	18'401	17'000	-1'401	3'400.0	Terminé
M03-2006	Passage amphibiens Loëx - Etude + réalisation	-	-	-	-	17'345	-	-	-	17'345	60'000	42'655	12'000.0	42'655 En cours
M04-2006	Prés de Villette - Etude	-	-	-	-	8'261	31'739	-	-	40'000	40'000	-	8'000.0	Terminé
M05-2006	Pointe-à-la-Bise - Etude	-	-	-	14'030	5'970	-	-	-	20'000	20'000	-	4'000.0	Terminé
M06-2006	Robin-Tope - Subvention	-	-	-	10'000	-	-	-	-	10'000	25'000	15'000	5'000.0	15'000 En cours
M07-2006	Bois de la Grille - Participation réalisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35'000	35'000	7'000.0	35'000 En cours
M08-2006	Bief-de-Tabary - Améliorations	-	-	-	4'392	1'840	3'937	-	-	10'169	10'000	-169	2'000.0	Terminé
M09-2006	Passé à castors Verbois - Etude	-	-	-	2'000	8'000	-	-	-	10'000	10'000	-	2'000.0	Terminé
M10-2006	Projets trous	-	-	-	-	15'640	22'798	-	-	38'438	46'000	7'563	9'200.0	7'563 En cours
M11-2006	STEP Aire chemin piétonnier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20'000	20'000	4'000.0	20'000 En cours
M12-2006	Chemin randonnée long du Rhône	-	-	-	-	-	5'638	-	-	5'638	5'000	-638	1'000.0	Terminé
M01-2007	Gestion du public aux Prés de Villette	-	-	-	-	12'302	15'698	-	-	28'000	28'000	-	5'600.0	Terminé
M02-2007	Zone de renaturation à La Plaine, Dardagny	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250'000	250'000	50'000.0	250'000 En attente
M03-2007	Neutralisation d'une brèche à l'Etournel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Abandonné
M04-2007	Suppression d'un bras de terre à l'Etournel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40'000	40'000	8'000.0	40'000 En cours
M05-2007	La couleuvre vert et jaune : talus CFF	-	-	-	-	-	13'200	-	-	13'200	40'000	26'800	8'000.0	26'800 En cours
M06-2007	Problématique Tortue de Floride	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5'000	5'000	1'000.0	5'000 En cours
M07-2007	Point d'observation ornithologique à Verbois	-	-	-	-	-	1'167	-	-	1'167	21'400	20'234	4'280.0	20'234 En cours
M08-2007	Aménagements au Marais de Mategnin	-	-	-	-	20'000	-	-	-	20'000	20'000	-	4'000.0	Terminé
M09-2007	Aménagements à la Pointe-à-la-Bise	-	-	-	-	-	20'000	-	-	20'000	20'000	-	4'000.0	Terminé
M01-2008	Aménagements truite et salamandres	-	-	-	-	-	25'000	-	-	25'000	29'000	4'000	5'800.0	4'000 En cours
M02-2008	Revitalisation biotope pour amphibiens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7'500	7'500	1'500.0	7'500 En cours
M03-2008	Passé à castors Verbois - Réalisation	-	-	-	-	-	28'767	-	-	28'767	60'000	31'233	12'000.0	31'233 En cours
M04-2008	Biodiversité Verbois	-	-	-	-	-	6'376	-	-	6'376	5'000	-1'376	1'000.0	Terminé
M05-2008	La roselière, berceau de la biodiversité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36'000	36'000	7'200.0	36'000 En cours
M06-2008	Seujet - transformation passe à poissons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Abandonné
M07-2008	Renaturation gravière la Feuillée - Soral/St-Julien	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10'000	10'000	2'000.0	10'000 En cours
M08-2008	Achat de parcelles à Mategnin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40'000	40'000	8'000.0	40'000 En cours
M01-2009	Barrage Estié - rampe d'accès	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19'000	19'000	3'800.0	19'000 En cours
M02-2009	Aménagements pour batraciens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15'000	15'000	3'000.0	15'000 En cours
M03-2009	Radeau à sternes Pointe à la Bise	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31'000	31'000	6'200.0	31'000 En cours
M04-2009	Aménagement de 3 mini-frayères à truites à Verbois	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20'000	20'000	4'000.0	20'000 En cours
M05-2009	Station de Poa palustris	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4'500	4'500	900.0	4'500 En cours
												cloturé positif		
												cloturé négatif		
<b>Totaux</b>		33'766	116'183	221'156	153'376	117'759	190'065	-	110'718	832'305	1'540'480	818'893	645'957	